



# Bulletin d'inscription

## Cours collectifs adultes

### École de Tennis – Saison 2020/2021

#### Du 01 octobre 2020 au 30 septembre 2021

Impliquant l'adhésion aux statuts, charte éthique et règlements du L.T.S.M. dont le demandeur déclare avoir pris connaissance sur le site du club dans la rubrique Infos pratiques ([www.ltsm.fr](http://www.ltsm.fr)). La présente demande est à soumettre à l'agrément du Comité de Direction, article 5 des statuts.

#### Renseignements :

**Thierry GOURE**

07 84 57 61 38

enseignement@ltsm.fr

#### L.T.S.M.

68 avenue des Minimes

94160 Saint-Mandé

Civilité ..... Date de naissance ..... / ..... / .....

Nom ..... Prénom .....

Rue .....

Code postal ..... Ville .....

Portable ..... Tél. fixe .....

E-mail .....

Nouvelle licence       Renouvellement       Licence autre club

Certificat médical       Cerfa n°15699\*01

#### Créneaux horaires souhaités (du lundi au vendredi)

	Choix 1	Choix 2	Choix 3
Jour	.....	.....	.....
Horaire	.....	.....	.....

#### Formule

Ecole de tennis       Jeu libre

Cotisation ..... Licence ..... Casier ..... Total .....

Carte de membre       Saisie ADOC

#### Mode de règlement

Espèces       Chèque       PayBox       CB

(3 à 5 maximum)

L'adhérent sous signataire reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et avoir pris connaissance des garanties d'assurance proposées avec la licence. Il a été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommages.

J'autorise le Club du L.T.S.M. pour sa communication interne et/ou externe, à utiliser, pour la saison 2020/2021, l'image de la personne, objet de la présente fiche, et cela sur tout type de support (notamment sur le site internet du Club).

**Avertissement :** des rencontres rendront indisponibles certains courts : pendant les interclubs hiver/printemps saison 2020/2021, le tournoi open du club en juillet 2021, le tournoi vétérans en août 2021, les travaux de réfection des courts et démontage/remontage des bulles. Les cours annulés pour intempéries ne sont pas rattrapés.

Fait le ..... / ..... / .....

Signature